

# CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 11 mars 2011

### Compte-rendu

L'an deux mil onze, le onze du mois de mars, à vingt heures et trente six minutes, le Conseil Municipal de la commune de VIELVERGE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation, en date du 5 mars 2011, de Monsieur Alain CHARLET, Maire en exercice.

#### Étaient présents :

Monsieur Alain CHARLET : Président

Madame Murielle ROCHE : 1<sup>ère</sup> Adjointe

Madame Mireille THIÉBAUD : 2<sup>nde</sup> Adjointe

Mesdames Évelyne SOMMET, Corinne CORTOT, Messieurs Arnault MERLE, Pascal BELLORGET et Gérard THIBERT, conseillers municipaux

#### Était absent excusé :

Monsieur Boris OUDOT (procuration à Madame Murielle ROCHE)

Secrétaire de séance désignée : Madame Mireille THIÉBAUD

~~~~~

Chaque conseiller ayant reçu le procès verbal du Conseil Municipal du 11 février 2011, Monsieur Alain CHARLET demande s'il y a des corrections à y apporter. Sans correction le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

#### Restauration des escaliers de l'Église et du calvaire :

L'entreprise GAUDRY S.A.S. nous a fait parvenir deux propositions pour la restauration des marches de l'Église :

- ✓ Soit une remise en place des éléments existants y compris les fondations en béton armé et le rejointoiement pour 1 602.00 € HT,
- ✓ Soit un remplacement de l'ensemble des marches en pierres de Bourgogne y compris les fondations en béton armé et le rejointoiement pour 3 870.00 € HT.

Murielle ROCHE a pris l'attache des services préfectoraux, et il sera possible d'obtenir une subvention entre 20 % et 30 % du montant HT des travaux.

Monsieur le Maire indique préférer la proposition avec le remplacement en pierres de Bourgogne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- ✓ de réaliser les travaux de réfection des marches de l'Église et de fixer l'enveloppe prévisionnelle des travaux à hauteur de 4 000.00 € HT.

- ✓ de solliciter une aide financière auprès de l'État dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux à hauteur de 30% du montant HT des travaux à réaliser.
- ✓ d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

Pour la reprise du calvaire avec un nettoyage haute pression, une reprise du soubassement et le rejointoiement, l'entreprise GAUDRY S.A.S. nous propose un montant de travaux de 1 254.00 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- ✓ de réaliser les travaux de réfection du calvaire et de fixer l'enveloppe prévisionnelle des travaux à hauteur de 1 500.00 € HT.
- ✓ de solliciter une aide financière auprès de l'État dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux à hauteur de 30% du montant HT des travaux à réaliser.
- ✓ d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

### Élections cantonales :

Monsieur le Maire rappelle que les élections cantonales auront lieu les 20 et 27 mars prochain et qu'il convient d'organiser les permanences du bureau de vote.

#### **Pour le premier tour, le 20 mars :**

Se déclare absente : Madame Corinne CORTOT

|                  |                                  |                |                     |
|------------------|----------------------------------|----------------|---------------------|
| De 08h00 à 10h30 | Alain CHARLET<br>(Président)     | Évelyne SOMMET |                     |
| De 10h30 à 13h00 | Mireille THIEBAUD<br>(Assesseur) | Arnault MERLE  |                     |
| De 13h00 à 15h30 | Murielle ROCHE<br>(Assesseur)    | Boris OUDOT    |                     |
| De 15h30 à 18h00 | Alain CHARLET<br>(Président)     | Gérald THIBERT | Pascal<br>BELLORGET |

Le dépouillement à partir de 18h00 sera réalisé par Alain CHARLET (Président), Murielle ROCHE (Assesseur), Mireille THIÉBAUD (Assesseur), Gérald THIBERT et Pascal BELLORGET.

#### **Pour le second tour, le 27 mars :**

|                  |                                  |                |                     |
|------------------|----------------------------------|----------------|---------------------|
| De 08h00 à 10h30 | Alain CHARLET<br>(Président)     | Évelyne SOMMET | Corinne CORTOT      |
| De 10h30 à 13h00 | Mireille THIEBAUD<br>(Assesseur) | Arnault MERLE  |                     |
| De 13h00 à 15h30 | Murielle ROCHE<br>(Assesseur)    | Boris OUDOT    |                     |
| De 15h30 à 18h00 | Alain CHARLET<br>(Président)     | Gérald THIBERT | Pascal<br>BELLORGET |

Le dépouillement à partir de 18h00 sera réalisé par Alain CHARLET (Président), Murielle ROCHE (Assesseur), Mireille THIÉBAUD (Assesseur), Gérald THIBERT et Pascal BELLORGET.

Si besoin, pour compléter le bureau, Monsieur le Maire peut compter sur les membres de la commission de révision de la liste électorale qu'il a déjà contacté et/ou des représentants des candidats.

### Démarches en ligne :

Monsieur le Maire a rempli les formalités pour permettre aux administrés de pouvoir s'inscrire sur les listes électorales et aux jeunes d'effectuer le recensement citoyen obligatoire directement sur Internet.

Dès réception des liens de raccordement, ces derniers seront à disposition sur le site de la mairie.

Monsieur le Maire indique les différents avantages de ce service gratuit pour la commune et les administrés. L'information à nos administrés se fera également sur notre journal.

### Éclairage de Noël :

Pascal BELLORGET, délégué au SICECO, a fait la demande d'installation de six nouvelles prises pour les éclairages de Noël.

Monsieur le Maire souhaite que le Conseil se prononce sur les emplacements à retenir. Il propose de placer une ou deux prises rue des Hannetons (entrée du village par Cléry).

Il est retenu l'installation des prises sur les poteaux B1 et B11, et les 4 autres dans la continuité de ce qui est déjà en place : poteaux D8 rue d'Auxonne, B4 Grande rue, B22 rue de Pontailleur, C13 rue de Lamarche.

### Équipements de la salle des fêtes :

Le percolateur de la salle des fêtes n'est plus utilisable puisqu'il en manque une partie. Monsieur le Maire demande une plus grande rigueur aux gestionnaires et conseillers municipaux utilisateurs de la salle.

Il convient d'acheter rapidement un nouvel appareil et Monsieur le Maire propose trois modèles différents entre 118.00 € et 260.00 € HT, extrait du catalogue du fournisseur habituel. Il demande aux responsables de la salle, de lui fournir rapidement les besoins en vaisselle pour compléter la commande. Pour l'instant on vérifie s'il est possible de trouver un couvercle de remplacement.

Monsieur Pascal BELLORGET a trouvé les placards mal rangés, un couvercle du rangement des tasses a disparu suite à une dernière location.

Il a été décidé que seul les responsables de la salle des fêtes sont habilités à mettre à disposition la salle quel que soit le locataire, y compris les conseillers municipaux.

## Questions diverses :

### ✓ **Un bébé... Un arbre... à Vielverge**

Monsieur le Maire rappelle à l'ensemble du Conseil la manifestation prévue dimanche 13 mars et demande que chacun puisse venir avec des outils pour aider les parents à la plantation.

Le vin d'honneur sera servi à l'école si le mauvais temps est de la partie.

Monsieur le Conseil Général nous honorera de sa présence.

### ✓ **Vente sur la voie publique**

Lors de sa séance du 10 octobre 2008, le Conseil Municipal avait donné l'autorisation à Monsieur Abdelkarim BENJGHA, gérant de la société "KAS-DAL" de s'installer place de l'Église une journée par semaine moyennant un droit de place de 130.00 €.

Monsieur BENJGHA a mis plusieurs mois avant de nous transmettre les informations nécessaires à la signature du contrat puis a été absent suite à maladie pendant encore plusieurs mois, de ce fait aucun droit de place ne lui a été demandé pour 2009 et 2010.

Monsieur BENJGHA est revenu dernièrement, tout d'abord un jeudi soir (jour normal de présence) puis un samedi soir après avis d'une habitante.

Monsieur le Maire lui a indiqué qu'il ne pouvait pas modifier sa présence unilatéralement, encore moins, juste avec l'aval d'une personne étrangère au conseil. Monsieur BENJGHA souhaiterait pouvoir venir n'importe quel jour, en fonction de ses activités.

Le conseil décide que la redevance annuelle de 130€ doit être réglée dès sa prochaine venue, et qu'un jour précis de la semaine doit être arrêté.

### ✓ **Forêt communale**

Afin de finir de nettoyer la parcelle 32, route de Lamarche avant plantation, après avis de Frédéric PACAUD, et suite à la demande de Monsieur Christian SOL, Monsieur le Maire propose que le conseil se prononce sur l'attribution de ce bois.

Il retient la candidature de Christian SOL et comme il s'agit de petit bois, propose le prix de 2 €uros le stère.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce POUR à l'unanimité.

Évelyne SOMMET demande quand la parcelle sera replantée, elle le sera courant 2011.

Les têtes de frênes de la parcelle 40 devaient être façonnées avant le 31 décembre 2010, cependant il en restait 18 à fin février. Alerté par le garde, car des travaux devaient être réalisés début avril, et après avis de Monsieur Gérard THIBERT, Monsieur le Maire a proposé à Monsieur Daniel BRISVILLE d'effectuer cette tâche. En compensation de ce service Monsieur BRISVILLE fera le pont pour permettre le débardage de la coupe 29, c'est une façon également de soutenir nos artisans.

### ✓ **Filet pare ballons**

Madame la Préfète nous informe du versement de la subvention attendue pour le filet pare ballons au titre de la DGE (Dotation Globale d'Équipement) et d'un montant de 1 800.00€

### ✓ **Départ de la Secrétaire Générale de la Communauté de Communes**

Madame Bénédicte MONIOT, secrétaire générale de la Communauté de Communes a demandé et obtenu un détachement pour l'ÉNIL BIO de Poligny pour une durée de 2 ans. Elle devrait quitter la Communauté de Communes courant avril.

### ✓ **La gravière**

L'arrêté préfectoral du 25 février 1991 autorisant l'exploitation de la gravière de Vielverge pour une durée de 20 ans est arrivé à échéance, il prévoyait également qu'aucune extension ne pouvait être envisagée suite à l'avis de la Commission Départementale des Carrières. L'exploitation a, à priori, été arrêtée. Monsieur le Maire a contacté les dirigeants de la société HOLCIM pour organiser la fin des travaux de remise en état et demander une visite des lieux pour les membres du conseil municipal.

### ✓ **Assainissement**

Le conseil syndical du SIAAEF s'est réuni mercredi 9 mars pour le vote des comptes administratif et de gestion et les budgets 2011 "eau potable" et "assainissement".

Pour le budget 2010 "eau potable" le résultat de l'exercice est de 67 203.61 € (62 278.33 € en investissement et 4 925.28 € en exploitation)

Le résultat de clôture est de 116 334.85 €

Pour le budget 2010 "assainissement", le résultat de l'exercice est de -266 827.69 € (-219 215.94 en investissement et -47 611.75 € en exploitation)

Le résultat de clôture est de 50 738.48 €

Le budget 2011 "eau potable" s'équilibre à 467 550.00 € en investissement et à 89 092.00 € en exploitation. Il est tenu compte d'une subvention à venir de 110 000.00 € versée par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse dont le montant est estimé. Monsieur le Maire aurait préféré que cette somme ne soit pas prise en compte dans l'élaboration du budget.

Le budget 2011 "assainissement" s'équilibre à 1 995 108.00 € en investissement et à 129 625.00 € en exploitation. Ce budget prend en compte le début des travaux pour l'assainissement collectif Soissons-Vielverge. Monsieur le Maire rappelle qu'aucune décision ne sera prise tant qu'un questionnaire élaboré ne soit remis à la population.

### ✓ **Réception de l'Amicale des Maires et anciens Maires**

Le dimanche 1<sup>er</sup> mai, Vielverge recevra l'Amicale des Maires, anciens maires, adjoints, anciens adjoints du canton de Pontailier. L'organisation a été vue avec Madame la Présidente Geneviève ODIER. Les conseillers municipaux de Vielverge pourront assister à l'assemblée et au repas, servi au restaurant MALDANT PÉCOU, moyennant leur participation. Ils recevront, en temps voulu, leur bulletin d'inscription.

En ouverture, une présentation du village sera réalisée, Monsieur le Maire a demandé à Monsieur Gérard THIBERT, qui a accepté, de lui préparer un texte.

Habituellement, l'Amicale remet un chèque pour une œuvre de la commune, Monsieur le Maire propose que ce dernier soit donné pour le CCAS ou la coopérative scolaire et invite les conseillers à donner leur avis. Le conseil souhaite que le chèque soit donné à la coopérative scolaire.

À l'issue de l'Assemblée Générale, un vin d'honneur sera offert par la commune à la salle des fêtes. Il est de tradition, 1<sup>er</sup> mai oblige, d'offrir un brin de muguet à chaque participant, Monsieur le Maire souhaiterait que les conseillers se chargent d'aller en

ramasser en forêt.

✓ **14 juillet 2011**

Pour le 14 juillet, et suite à la décision prise au dernier conseil, Monsieur le Maire a réservé, deux structures gonflables Sumos (enfant et adulte). Il proposera lors de la réunion des commissions avec Soissons, si nous sollicitons les autres communes du canton pour un tournoi.

✓ **Accessibilité**

La commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées va prochainement être réunie. Monsieur le Maire informe le Conseil des réponses données pour les différents bâtiments communaux. Il précise que la réflexion sera globalisée pour la mairie dans le cadre de l'agrandissement rendu nécessaire.

✓ **Logement du 37 rue d'Auxonne**

Monsieur le Maire informe le conseil que le logement du 37 rue d'Auxonne sera libre au 1<sup>er</sup> juin 2011 et demande de lui faire remonter des éventuelles candidatures.

✓ **Chéneau de l'Église**

Madame Evelyne SOMMET signale qu'une descente doit être changée à l'église, Monsieur le Maire demandera à Monsieur JOSSERAND d'effectuer le remplacement.

✓ **Grillage du bief**

Monsieur Gérald THIBERT signale que rue de Lamarchotte, sur la dalle du bief, le grillage est désolidarisé de son socle, il faut rénover rapidement cet emplacement par le même matériau ou autre.

✓ **Caveau**

Monsieur Gérald THIBERT demande si le chiffrage pour la vente du caveau monobloc du cimetière est arrêté. Monsieur le Maire précise que ce sera évoqué au prochain conseil.

✓ **Affouages**

Gérald THIBERT signale que des personnes n'ont pas encore commencé leur affouage, une liste devra être dressée. Monsieur le Maire indique que ce sera un sujet qui sera évoqué avec Monsieur PACAUD de l'O.N.F. lors d'un conseil ayant pour thème la forêt.

~~~~~

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h34

La Secrétaire de séance,

Le Maire,

Mireille THIÉBAUD

Alain CHARLET